

Démographie spatiale des Balkans : tendances et enjeux
Spatial demography of the Balkans: trends and challenges

IV^{ème} Conférence internationale de Démographie des Balkans
IVth International Conference of Balkans Demography

(Budva, Monténégro, 13-15 mai 2010/ 13th – 15th May 2010)

LE REGAIN D'ATTRACTIVITE DE LA MONTAGNE
GRECQUE: ANALYSE ET TENDANCES

(Séance / Session 5)

Marie-Noëlle Duquenne, mdyken@prd.uth.gr

Résumé

Après plusieurs décennies d'intense déclin démographique, la montagne grecque fortement pénalisée par ses handicaps objectifs mais également par les politiques mises en œuvre jusqu'au début des années 90, fait l'objet d'un regain d'intérêt aussi bien comme territoire d'étude que d'interventions appropriées. En effet, dans un contexte de compétitivité territoriale accrue, les territoires ruraux - même fragiles - peuvent trouver leur place, grâce à la mobilisation de leurs ressources spécifiques, celles-là même qui leur assurent une originalité territoriale et donc une différenciation attractive. Cette stratégie répond également aux aspirations de plus en plus fortes des individus dans leur recherche d'une qualité de vie autre que celle offerte par les centres urbains.

Sur la base des données relatives aux deux derniers recensements de population en Grèce (1991 -2001), le présent travail tente d'évaluer la capacité des territoires de montagne à attirer - de façon permanente ou temporaire - de nouvelles populations, ce qui conduirait à un renversement des tendances antérieures. L'enjeu est important à double titre : (a) la montagne grecque couvre une large partie du territoire national et son déclin n'a fait qu'accentuer les inégalités régionales et infrarégionales, (b) le regain d'intérêt pour la montagne - s'il est confirmé - exigera la mise en place de nouvelles politiques d'aménagement régional, mieux adaptées aux mutations observées dans les modes de vie et de fonctionnement des ménages.

Summary

After several decades of intense demographic decline, the Greek mountain strongly penalized by its objective handicaps but also by the policies implemented till the beginning of the 90s, is the object of a renewed interest as well as territory of study as territory requiring appropriate interventions. Indeed, in a context of greater territorial competitiveness, the rural territories - even fragile - can find their place, thanks to the mobilization of their specific resources, those which generate a territorial originality and thus an attractive differentiation. This strategy is also suitable with the more and more strong aspiration of individuals for a quality of life other one than that offered by urban areas.

On the basis of the data relative to the last two population censuses of Greece (on 1991 2001), the present work tries to estimate the capacity of mountainous territories to attract - in a permanent or temporary way - new populations, what would lead to a reversal of the previous trends. The stake is important in two ways: (a) the Greek mountain covers a wide part of the national territory and its decline has largely contributed to regional and intraregional disparities, (b) the renewed interest for mountain areas - if it is confirmed - will require the implementation of new regional planning policies, better adapted to the transformations observed in the mode of life and households functioning.

Introduction

Depuis une dizaine d'années, il semble que l'on soit en train de dépasser l'approche de la dynamique des territoires, basée sur leurs avantages différentiels (compétitivité territoriale) en proposant une approche plus complexe, reposant sur leur capacité intrinsèque à attirer et pérenniser la population et les activités (attractivité territoriale). La première approche s'inscrit largement dans une logique de type néoclassique d'offre compétitive alors que dans le second cas, il s'agit beaucoup plus pour les responsables régionaux / locaux de susciter l'envie de vivre et de s'installer sur leur territoire, afin de permettre à celui-ci de trouver leur propre place dans le jeu de la compétitivité accrue. Et pour reprendre les termes de R. Nifle (2004), susciter une telle envie exige que « le territoire ait une âme ... ce qui anime, ce qui émeut le cas échéant, ce qui motive et en définitive décide, c'est la rencontre des âmes ».

Pour les territoires ruraux et les espaces fragiles qui représentent en général la majeure partie du territoire national et reflètent les nombreuses formes de déséquilibre territorial, la stratégie de développement ne peut être conçue selon une logique purement économique, fondée sur des ressources génériques (ressources naturelles, matières premières, proximité aux grandes infrastructures etc) elle doit aussi reposer sur la mise en valeur d'autres avantages donnant au territoire, une qualité spécifique. C'est cette qualité qui peut lui assurer une différenciation et lui permettre une mise en perspective vis-à-vis des autres territoires. En d'autres termes, l'attractivité repose avant tout, sur la capacité d'un territoire à faire émerger et mettre en valeur ses ressources spécifiques (Colletis, Pecqueur, 2004), au sens de ressources largement ancrées au territoire, donc construites sur le long terme. Qu'il s'agisse de ressources historiques, culturelles, patrimoniales, d'aménités et bien entendu de ressources socio-économiques, elles constituent le patrimoine territorial qui permet la différenciation. Ce qui fait donc l'attractivité d'un territoire et pas uniquement sa compétitivité, c'est - au-delà des considérations économiques incontournables - son aptitude à mobiliser les forces socioculturelles car ces dernières « *facilitent l'établissement de rapports de confiance, soit, parce qu'elles facilitent la convergence des intérêts des uns et des autres, soit parce que, de façon générale, elles créent un 'climat' et des conditions favorables à toutes formes d'attractivité* » (Morvan, 2005, p52). Vue sous cet angle, même si la notion d'attractivité présente certaines convergences du point de vue de la théorie économique, nous estimons contrairement à certains auteurs (Camagni, 2005), que les sources de l'attractivité, spécialement pour les territoires fragiles, en sont largement différentes.

Compte-tenu des forts déséquilibres régionaux mais également infrarégionaux, il n'est pas surprenant que l'attractivité territoriale soit de nos jours, une des préoccupations centrales des acteurs en charge du développement et de l'aménagement. C'est d'ailleurs l'objectif clairement énoncé des politiques régionales européennes et d'un ensemble d'initiatives communautaires, ciblées sur des régions présentant des facteurs importants de fragilisation : l'initiative Leader pour les zones de montagne en étant un exemple caractéristique de même que l'initiative Inter reg pour les zones frontalières. Cette approche du développement est confortée par les mutations observées au niveau :

- des comportements des individus et consommateurs pour lesquels la recherche d'un cadre de vie meilleur et de produits de qualité et/ou traditionnels prend une place croissante ;
- de l'accroissement des multiples formes de mobilité spatiale des individus, qu'il s'agisse de la mobilité dans l'exercice du travail, offrant ainsi à certains territoires l'opportunité de développer une stratégie d'accueil de résidents (économie résidentielle) ou encore de la mobilité due à l'accroissement du temps libre, donnant à certains autres territoires l'opportunité de développer une stratégie d'accueil temporaire par le biais de la résidence secondaire et du tourisme.

Cet effectivement cette mobilité spatiale accrue qui explique que les enjeux du développement et de l'aménagement du territoire ne puissent être envisagés uniquement en termes d'offre (logique productive) dans la mesure où les liens entre les espaces producteurs de revenu / richesse et les espaces de consommation tendent à se distendre (Lejoux, 2007). Si à l'échelle nationale, le développement et la pérennisation des activités doit largement s'appuyer sur l'offre productive, à l'échelle locale, il peut être pensé en termes de captation des revenus (Davezies, 2004). Pour les espaces fragiles et en particulier les zones de montagne de la Grèce que nous nous proposons d'étudier, l'enjeu premier ne serait donc pas tant l'implantation d'entreprises que la capacité à maintenir et plus encore attirer des populations, ce qui, en retour, ne pourrait que favoriser l'émergence de nouvelles activités économiques.

1. Les critères d'évaluation de l'attractivité des territoires de montagne

La population résidente ne peut être le seul critère d'évaluation de l'attraction qu'exerce un territoire sur les individus. La tendance à l'éclatement de l'espace de vie des ménages du fait même de leur mobilité croissante, explique l'intérêt porté au concept de « population présente » car celle-ci renvoie à une taille autre que celle des résidents, présentant de plus une forte variabilité. Ces dimensions divergentes exigent donc un autre regard sur les problématiques et les politiques de gestion et d'aménagement du territoire. Celles-ci doivent, en fonction de la nature même des services et prestations à offrir, se baser sur l'une ou l'autre des tailles de population¹. Les politiques d'aménagement et de développement local devraient donc se pencher de façon plus approfondie sur les groupes de population impliqués dans le territoire. Afin de mettre en exergue les tendances récentes en matière d'attractivité de la montagne grecque, nous proposons de retenir trois critères fondamentaux² :

- Le maintien voir l'installation d'une *population résidente (permanente)* à la recherche d'un cadre et d'une qualité de vie différents. Compte-tenu de l'histoire récente de la Grèce, il est impératif de prendre en compte la structure de cette population, en fonction de sa nationalité (grecque / étrangère) car les motifs d'installation divergent amplement. Au travers de ce critère, il s'agit de répondre à la question suivante : après de longues décennies d'exode, peut-on objectivement parler de l'amorce d'un renversement de tendance et dans l'affirmatif, quels en sont les stimuli?
- L'installation d'une *population résidente par intermittence*, correspondant à ce que l'on appelle bien souvent les doubles résidents. Il s'agit essentiellement de retraités qui partagent leur temps de vie entre leur résidence urbaine et leur résidence rurale, la durée de séjour en zone rurale ne se limitant pas aux strictes périodes de vacances et de fin de semaine. En Grèce, ce phénomène serait favorisé par le fait même que, lors de l'exode rural survenu au cours des décennies 60 à 80, ces originaires (diaspora installée dans les grandes villes de Grèce et à l'étranger) ont bien souvent conservé leur patrimoine foncier de sorte qu'ils n'ont pas systématiquement coupé les liens avec leur territoire d'origine. Parmi cette population par intermittence, on retrouve également des ressortissants de l'U.E., principalement en provenance de l'Allemagne et du Royaume Uni, pour lesquels en effet l'acquisition d'une résidence secondaire y est avantageuse.
- L'existence d'une *population temporairement présente*, liée tant au phénomène de résidence secondaire (acquise ou transmise) qu'à l'émergence de formes alternatives de tourisme, répondant à de nouvelles aspirations et exigences des consommateurs.

Il est relativement difficile à l'échelle de l'espace montagneux grec, de procéder à une quantification précise et actualisée des trois critères et plus spécialement, des deux derniers. Pour ce qui est du premier critère, le manque de données récentes suffisamment désagrégées constitue le principal obstacle. Les projections de population qui nous permettraient de confirmer ou infirmer les tendances mises à jour, à partir des données de recensement, ne sont disponibles qu'à l'échelle des Nomes (NUTS3). Pour les deux autres critères, nous nous heurtons directement à une absence de données relatives à ces types de population. Nous appréhenderons donc ces questions au travers de mesures indirectes et de résultats provenant d'études monographiques³. Il s'agit de procéder à une évaluation de la situation, au travers d'indicateurs dont le traitement et leur interprétation contribueront à détecter l'intensité ou non de la présence temporaire de non résidents, en vue de dégager certaines tendances majeures. L'absence de données directes – hormis celles relatives aux études de cas – exige donc une grande prudence en matière d'interprétation, et ce d'autant plus que la conjoncture actuelle renforce l'incertitude quant à la pérennisation des tendances mises en évidence au cours des vingt dernières années.

Afin de retranscrire chacun des trois critères, nous avons calculé certains indicateurs jugés essentiels dans une tentative d'évaluation de l'attractivité. Plus précisément:

¹ On peut ici mentionner le cas de nombreuses îles grecques dont les infrastructures d'approvisionnement en eau potable, de traitement des eaux usées et des déchets, bien que prenant en compte les variations saisonnières de population, rencontrent bien souvent des déficiences lors des périodes estivales, même si ces infrastructures sont le reste de l'année, sous-utilisées.

² Il va de soi qu'à ce niveau, nous nous plaçons volontairement dans une optique de constat du niveau d'attractivité des territoires et non pas dans une optique de mise en exergue des facteurs – stimulus de l'attractivité, tels qu'ils sont retranscrits au travers de l'étoile de l'attractivité (Michel F., Menu F., 2004) ou encore à l'aide de l'évaluation des composantes du capital territorial (Lollier J-C, 2005).

³ Ces études ont été menées dans le cadre de travaux de recherche élaborés par le Laboratoire d'Espace Rural de l'Université de Thessalie et portent essentiellement sur la Région de Thessalie.

- le taux moyen annuel de variation de la population résidente, c'est-à-dire celle ayant résidence principale dans la localité de recensement. Ce taux a été calculé pour la période 1961-1991⁴ ainsi que la décennie 1991-2001. Nous avons délibérément choisi de traiter globalement les trois premières décennies du fait que les données des 3 recensements (1961, 1971 et 1981) portent sur la population de facto et non sur la population permanente, contrairement aux deux derniers recensements qui fournissent les deux types de données. La population de facto comprend en effet, les individus présents dans la localité, le jour du recensement, même si leur résidence principale se situe dans une autre localité. Or il est connu en Grèce que ce jour-là, on observe une certaine mobilité des individus, déplacements se faisant essentiellement de la ville vers le village d'origine. Ces flux sont d'ailleurs plus marqués lorsque ce village se situe en zone de montagne. Ainsi, la population de fait tend à être nettement supérieure à la population permanente en zone de montagne alors que l'on observe le phénomène inverse dans les centres urbains. Evaluer les taux de variation sur la base de la population de facto introduit un biais non négligeable pour les territoires de montagne. Nous avons néanmoins estimé le taux moyen annuel pour la période 1961-1991, faisant implicitement l'hypothèse qu'au tout début de la décennie 60, l'exode rural n'avait pas encore pris toute son ampleur et que les déplacements étaient limités, pour cause également de difficulté d'accessibilité. En d'autres termes, nous supposons que le différentiel entre les deux mesures de population, n'engendre pas de biais statistique dommageable pour l'analyse. Pour la dernière période, le taux de variation fut également calculé pour les deux sous-populations : grecs et étrangers. Le pays ayant connu, durant cette période, une immigration sans précédent, il est donc indispensable de prendre en compte ce facteur pour mieux saisir la nature du maintien, voir le cas échéant de l'installation de population en montagne.
- L'indice de vieillissement de la population résidente pour les des deux derniers recensements. Nombreuses sont les études qui ont montré que le vieillissement de la population est en Grèce, une caractéristique propre aux zones de montagne. La question qui se pose dans notre optique d'évaluation de l'attractivité, est de savoir si ce phénomène est la résultante du seul processus naturel ou si d'autres événements peuvent entrer en ligne de compte telle l'installation de nouveaux retraités. A lui-seul cet indice ne permet pas de répondre à une telle question, mais combiné avec d'autres indices appropriés, il peut contribuer à fournir un éclairage quant à la nature même de l'attractivité.
- Le ratio d'«attache au territoire d'origine» qui correspond au nombre de non résidents, présents le jour du recensement pour 100 résidents permanent. Plus particulièrement pour les zones de montagne, ce ratio peut être interprété comme une mesure indirecte de l'attache des originaires installés dans les centres urbains, à leur territoire natal. Il traduit en quelque sorte, l'intensité des liens socioculturels entre les deux types de population. En effet, si l'on observe, le jour du recensement, une mobilité vers les villages d'origine, celle-ci est facilitée par la possibilité de s'y loger (maison familiale). Le maintien de ces liens peut être considéré comme l'un des présupposés à l'installation d'une population par intermittence, spécialement celle en âge de la retraite. L'évolution diachronique de ce ratio contribue à mettre en exergue le stade d'avancement ou de recul du processus. La prise en compte de la structure par âge de ces deux populations offre également un éclairage supplémentaire.
- Le ratio rapportant le nombre de résidences secondaires aux résidences principales met en avant le type d'habitat dominant, ce qui contribue à détecter l'existence d'une population présente par intermittence et / ou de façon plus temporaire. Cet indice et son évolution dans le temps, est essentiel pour mieux définir l'état de l'attractivité exercée par les territoires de montagne.

2. Des signes précurseurs d'un regain d'attractivité pour la montagne?

Conformément à la classification retenue par l'Autorité Hellénique de Statistiques (El.Stat.), la montagne couvre près de 42% du territoire national⁵ tandis que les zones de semi-montagne en représentent 28%. Le qualificatif 'montagneux' est attribué aux arrondissements (D.D.) qui correspondent à une sous-division des dèmes, collectivités locales du premier degré (LAU1)⁶. C'est à cette échelle que l'on peut délimiter- en termes administratifs - les territoires de montagne. Un arrondissement est inséré dans l'espace de montagne lorsqu'il se situe en majeure partie à une altitude supérieure à 800m ou encore

⁴ Soulignons que ces calculs n'ont pu être effectués qu'après avoir reconstruit les données des recensements antérieurs à 1991, sur la base du découpage administratif en vigueur depuis 2001. Suite à la réforme de 1997, le nombre d'unités administratives locales a été radicalement réduit, passant de 5923 à 1033 dèmes et communes. Il ne s'agissait pas d'une simple réunification des unités territoriales mais dans certains cas, d'une véritable restructuration.

⁵ Soit 55.665 km² pour une superficie totale de 131.957.

⁶ Les dèmes (unités administratives locales), sont composés d'un ou plusieurs arrondissements, nommés Dimotiko Diaperisma (D.D.). Ces derniers correspondent dans de nombreux cas aux anciennes collectivités locales telles qu'elles fonctionnaient avant la réforme administrative de 1997. Il faut donc garder à l'esprit que les territoires de montagne sont officiellement délimités sur la base d'un critère administratif et non d'une délimitation géographique.

lorsque son relief est très escarpé (fortes pentes), présentant des différences hypsométriques de plus de 400m. A cette première catégorie viennent s'adjoindre les territoires de semi-montagne. Il s'agit d'arrondissements situés en zone de piedmont, dont la majeure partie de la superficie doit se situer au-dessous de 800m. Au sens large du terme, l'espace montagneux couvre donc, plus des deux tiers de la superficie du pays, la grande majorité se référant à la chaîne du Pinde qui se prolonge d'ailleurs au travers du Péloponnèse.

Il est également important pour la suite de l'analyse et l'évaluation de l'attractivité de la montagne grecque, de ne négliger :

- ni la proximité au littoral pour une partie des territoires de montagne : 18% de la surface de montagne est en effet à proximité directe avec le littoral du fait que 15% des D.D. de montagne bénéficient d'une ligne de côte et d'une réelle ouverture sur le littoral.
- ni le caractère fortement escarpé de nombreuses îles grecques : la montagne et le piedmont couvrent respectivement près de 30% et 40% de leur superficie totale.

Entre 1961 et 1991, la montagne grecque a perdu plus d'un tiers de sa population (-36%) alors que la population totale du pays augmenta de plus de 30%. Au sein néanmoins de l'espace montagneux, le dépeuplement présente des contrastes importants. Ce sont très logiquement les montagnes situées à l'intérieur de la Grèce continentale, qui furent le plus durement touchées et fragilisées. Les montagnes à proximité du littoral (mais non insulaires) et dans une moindre mesure, les montagnes insulaires résistèrent le mieux à ce processus (Tableau 1), accentuant encore plus fortement les inégalités régionales et infrarégionales.

Une première lecture des évolutions observées au cours de la dernière décennie (1991-2001) semblerait mettre en évidence un tassement quant à la perte de population dans les territoires de montagne, cette dernière ne dépassant pas les 5% en l'espace de dix ans. Il y aurait même, au vu du tableau ci-dessous, un léger renversement de tendance pour la montagne littorale et insulaire, la population résidente présentant, entre les deux dates, un solde positif alors que le nombre de ménages augmente à des rythmes bien supérieurs à ceux de la population. Ce sont en effet, les ménages composés d'un ou deux membres qui présentent les taux de croissance les plus forts, du fait principalement de l'arrivée de travailleurs étrangers, hommes seuls pour la majorité. Dans un moindre degré, on peut envisager que ces territoires de montagne littorale soient des lieux de prédilection pour les couples de retraités, d'autant plus que ces territoires sont généralement à proximité relative de grands centres urbains.

Tableau 1. Densité de population et taux moyens annuels de variation de la population résidente et du nombre de ménages
(‰)

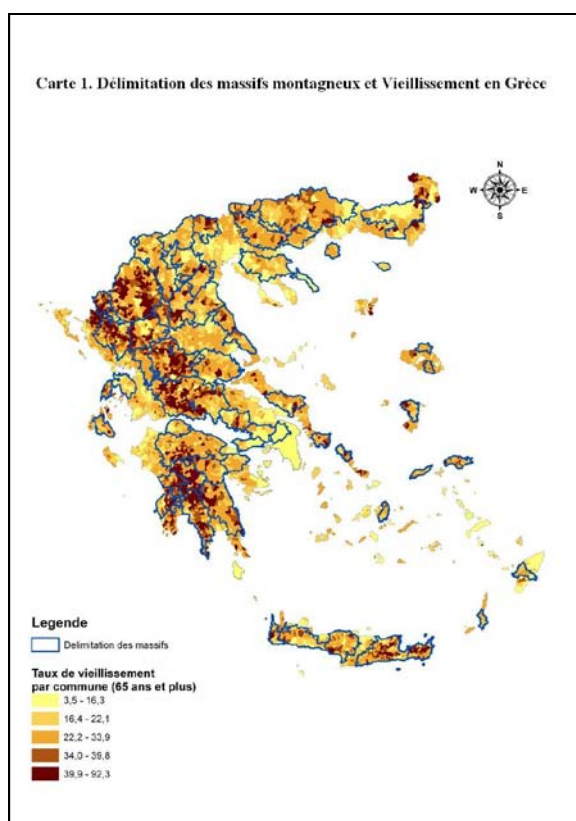
	Densité (hab/km ²)		Population résidente		Nombre de ménages
	1991	2001	1961-1991	1991-2001	1991-2001
Grèce	78	84	+6,5	+6,8	+13,7
Montagne	15	14	-13,3	-4,9	-0,4
Montagne Continentale	13	12	-15,6	-7,8	-3,7
Montagne Littorale	20	20	-3,9	+2,5	+8,5
Montagne Insulaire	27	28	-10,1	+0,8	+5,1

Source : El.Stat., Recensements de Population 1961, 1991 et 2001

Peut-on néanmoins parler de retournement de tendance?

- Si les chiffres semblent mettre en lueur une situation nouvelle, cette évolution - à priori positive - ne doit pas cacher une réalité relativement contrastée. L'analyse à l'échelle infrarégionale (tableau A, en annexe) met en évidence une disparité de situations : la perte de population perdure - voir même s'intensifie - dans la majeure partie des territoires de la Chaîne du Pinde et ce, jusque dans le Péloponnèse (Arkadia) mais également dans les zones de montagne au Nord-Est du Pays (Evros, Rodopi). A l'inverse, les montagnes situées à relative proximité des grands centres urbains mais également des principaux axes routiers, semblent nettement plus attractives : la population résidente s'y étant accrue au cours de la dernière décennie. De plus l'ouverture sur le littoral leur a permis de développer des activités touristiques, tel est le cas de la montagne du Pilio et de la région montagneuse de Mani au sud du Péloponnèse (Mani), ce qui au moins favorise le maintien de la population autochtone.
- A l'échelle locale, on ne peut négliger le fait que certains territoires ont subi - lors des précédentes décennies - une intense déprise démographique si bien que les marges de poursuite de l'exode se sont sérieusement rétrécies et ce d'autant plus que, ces mêmes territoires présentent un processus avancé de

vieillesse. Si la population âgée de plus de 65 ans représente plus de 22% de la population de montagne⁷, ce pourcentage dépasse fréquemment les 40% comme en témoigne la carte ci-dessous.



- Par ailleurs, cette tendance à la stabilisation de la population résidente dans certaines zones de montagne, est en règle générale, le résultat d'un double phénomène. La population grecque continue de diminuer mais la perte est en grande partie, comblée par l'installation d'une population étrangère provenant en majorité d'Albanie et dans une moindre mesure de Bulgarie. Comme dans tout le reste du pays, la montagne a elle-aussi bénéficié de cet important flux d'immigrants économiques, évitant ainsi une nouvelle vague de dépeuplement et permettant surtout le maintien d'un ensemble d'activités, spécialement dans l'agriculture et l'élevage mais également dans le bâtiment ou encore le tourisme dans les montagnes littorales et insulaires. Pour ce qui est de la montagne continentale, ces actifs issus de l'immigration, ont permis le maintien de l'élevage extensif ovin-caprin dont le problème essentiel, à la différence de l'élevage intensif, n'est ni la rentabilité ni le marché mais bien, les exigences en matière de conduite des troupeaux. La question fondamentale pour ce type d'activités est donc la main d'œuvre et l'arrivée d'immigrants possédant ce savoir-faire durant la décennie 90, fut une véritable opportunité pour ce secteur d'activité et donc pour les familles d'éleveurs grecs.

Tableau 2. Taux de variation intercensitaire (%) de la population résidente (1991-2001)

	Population résidente		
	Total	Grecs	Étrangers
Grèce	+7,0	+1,2	+358,8
Montagne	-4,8	-8,0	+316,3
Montagne continentale	-7,5	-9,8	+323,2
Montagne littorale	+2,5	-3,3	+323,9
Montagne insulaire	+0,8	-4,1	+291,8

Source : El.Stat., Recensements de Population 1991 et 2001

A ce stade de l'analyse, il serait abusif de parler de regain d'attractivité de la montagne dans sa dimension «installation de population». En effet, pour ce qui est de la population grecque, on ne peut observer de véritable tendance au retour définitif dans les villages d'origine, l'attraction à ce niveau-là n'est donc pas confirmée. Quant aux nouveaux habitants (étrangers pour la plupart), il faut clairement distinguer deux groupes de population : le premier – de loin le moins important en nombre - se réfère aux ressortissants de l'U.E., généralement des ménages de retraités en provenance d'Allemagne et d'Angleterre. Dans leur

⁷ La moyenne nationale étant de 17%

recherche d'une qualité de vie, ces ménages ont délibérément choisi de s'installer en Grèce et plus précisément dans la montagne littorale, pour les aménités rurales qu'elle offre. Leurs régions de prédilection sont d'une part, la montagne du Pilio en Thessalie et d'autre part, la région de Mani au sud du Péloponnèse ainsi que certaines zones de montagne de la Crète. En acquérant de vieilles demeures qu'ils rénovent, ils participent souvent à l'amélioration de l'image même des villages, élément important pour le maintien de l'« âme » du territoire. Pour ce qui est du deuxième groupe d'étrangers - de loin le plus important -, ce sont essentiellement les opportunités d'emploi dans les secteurs traditionnels qui les ont incités à s'installer en zone de montagne, sans pouvoir affirmer que ce choix réponde à une réelle aspiration comme nous le montrerons par la suite.

On peut donc se poser de sérieuses questions quant à la durabilité de ce mouvement et ce, pour diverses raisons :

- On observe bien souvent, en zone de montagne, une rotation des travailleurs étrangers (turnover) qui ne restent que pour une durée limitée. Le choix de la montagne, comme lieu de première installation, est pour beaucoup d'entre eux, la solution la plus aisée, dans la mesure où ils peuvent mettre en valeur leurs savoir-faire aussi bien dans l'élevage que dans le bâtiment. Des considérations d'ordre culturel peuvent également être invoquées pour un certain nombre d'entre eux : pour les ressortissants du Sud de l'Albanie, l'installation dans les villages de la chaîne du Pinde n'entraîne pas un profond dépaysement culturel, ce qui facilite l'adaptation et l'apprentissage de la langue, créant les conditions de mise en œuvre de rapports de confiance. On retrouve donc ici, une des composantes fondamentales des forces socioculturelles qui entrent dans le jeu de l'attractivité. Cette implantation en zone de montagne est cependant, considérée par un grand nombre de ces individus, comme une phase intermédiaire dans leur trajectoire de vie en Grèce, signifiant alors que l'installation en zone de montagne a un caractère plus temporaire que définitif.
- Enfin, la crise économique à laquelle est confronté le pays, est également un facteur déterminant dans la mesure où l'on sait que l'un des premiers secteurs touchés par une conjoncture défavorable est le bâtiment. Pour des raisons que nous évoquerons par la suite, ce secteur d'activité constitua durant les 15-20 dernières années un des piliers du tissu économique des territoires de montagne. Son développement a été rendu possible grâce à l'apport d'une main d'œuvre étrangère, possédant un savoir-faire reconnu dans les techniques de rénovation d'anciennes demeures. La crise pourrait donc déboucher à terme sur un départ d'une partie de cette main d'œuvre, ce qui serait susceptible d'engendrer un nouveau renversement de tendance quant au maintien de la population en zones de montagne.

3. Vers de nouvelles formes d'attractivité

L'attractivité, envisagée sous l'angle de l'installation permanente, est donc loin d'être une réalité pour la grande majorité de l'espace de montagne. Néanmoins, l'examen systématique des variations de population à l'échelle locale (dèmes) montre que certains territoires ont réussi à capter de nouvelles populations, permettant l'émergence d'une dynamique démographique. Cela confirme par ailleurs que les obstacles objectifs (handicaps naturels, accessibilité) peuvent sous certaines conditions, être surpassés. Il n'y a donc pas de déterminisme absolu en matière de développement, ce qu'affirme l'école française de la proximité en stipulant qu'au-delà de la proximité géographique, ce sont les proximités relationnelles et organisées, résultant d'un lien social, qui permettent la coordination et les interactions entre les agents, conditions indispensables à la construction sociale et territoriale (Rallet et Torre, 1998, Grossetti, 1999). Il apparaît alors que la proximité physique entre les individus et acteurs sur un territoire donné, n'est plus une *condition sine qua non* même si elle favorise amplement les interactions. De ce fait, l'évaluation de la dynamique et l'attractivité d'un territoire ne peut se référer uniquement au critère de résidence permanente (proximité continue). Elle se doit de tenir compte de la présence par intermittence (proximité discontinue dans le temps), car cette dernière révèle d'autres types de liens sociaux tandis qu'elle génère de nouveaux besoins pour les territoires.

Dans le cas de la Grèce, cette présence par intermittence est étroitement liée à l'existence d'une diaspora installée dans les grandes villes mais également à l'étranger. Cette diaspora entretient avec sa région d'origine, des liens socioculturels mais également économiques qui renforcent l'identité territoriale de la région en question, spécialement lorsqu'il s'agit d'un territoire de montagne (Goussios, 2006, Duquenne & Kaklamani, 2008). Ces liens s'expriment de deux façons :

(i) au travers de la participation à une association culturelle (politikos sillogos) et plus particulièrement à une association culturelle des originaires. On estime qu'il existe en Grèce plus de 10000 associations de ce type, chaque petite région historique pouvant avoir plus d'une association en fonction de la dispersion plus ou moins forte de sa diaspora entre les grandes villes du pays. Pour les territoires de montagne, ces organisations sont essentielles car elles sont une première forme et niveau d'organisation de sa population non résidente. Elles sont donc un acteur potentiel pour ces territoires et, parce qu'implantées dans les grands centres urbains, elles peuvent jouer un rôle d'intermédiaire entre le territoire et les centres de décision et d'activités économiques. C'est ce qui a pu être mis en évidence de façon caractéristique dans la région de Mouzaki en Thessalie (Goussios, 2006).

(ii) en revenant régulièrement - pour des durées plus ou moins longues - dans le village d'origine, la diaspora participe non seulement à la vie socioculturelle (festivités et autres événements) mais également à la vie économique du village, au travers de la rénovation de la maison familiale, de la consommation des produits locaux et des services de proximité. C'est une économie fortement relationnelle et identitaire (Zaoual, 2005) qui peut ainsi émerger.

Si plusieurs études récentes ont fort bien montré le fonctionnement de ce type de relations et l'importance qu'elles ont pour le territoire historique, il est difficile d'en évaluer leur importance réelle au travers du pays. Dans quelle mesure peut-on affirmer que le regain d'intérêt des originaires pour leur territoire natal traduit une véritable tendance, au-delà des quelques exemples qui ont pu faire l'objet d'une étude plus approfondie, permettant une mesure précise de la population présente par intermittence⁸.

Nous avons retenu, comme cela a déjà été mentionné, deux types d'indices, à savoir le ratio rapportant la population non résidente mais présente le jour du recensement⁹ à la population résidente ainsi que le ratio rapportant le nombre de résidences secondaires aux résidences principales. Pour ce qui est du 1^{er} indicateur, il fut possible de le calculer pour les deux années 1991 et 2001 alors que dans le second cas, la nomenclature relative aux résidences ayant été modifiée entre les deux recensements, l'analyse diachronique est caduque. Le premier ratio permet d'appréhender – au moins indirectement - la question de l'intensité de l'attachement des originaires au territoire d'origine. D'autant plus cet indice est élevé et d'autant plus d'originaires ont délibérément fait le déplacement du lieu de résidence au village natal d'un des conjoints dans le cas des ménages.

L'attache socioculturelle au territoire d'origine semble se conforter, l'indice présentant systématiquement une hausse significative, y compris lorsque nous calculons cet indice sur la base de la population résidente de 1991 afin de tenir compte du fait qu'entre les deux dates, les régions de montagne ont subi une perte de population. Il est vrai que diverses études ont montré que de nos jours, l'abandon du village ne se fait plus tant vers les deux grands pôles urbains du pays mais beaucoup plus, vers les moyennes et petites villes de la région, ce qui augmente les possibilités de déplacement le jour du recensement (Duquenne, Gaki, 2008). Cela contribue alors à expliquer l'intensification très marquée du phénomène dans le cas de la montagne continentale pour laquelle, la présence des non résidents le jour du recensement en 2001 représente plus d'un cinquième des résidents. Si l'on ne peut observer le même phénomène pour la montagne insulaire, cela est amplement lié au handicap de l'isolement et de la relative difficulté de déplacement le jour du recensement, celui-ci ayant lieu au mois de mars, période où les liaisons par voie de mer sont beaucoup moins fréquentes. Il serait néanmoins erroné d'en conclure que les attaches au territoire natal y sont moins fortes que dans la montagne continentale, les originaires des îles étant fortement organisés autour de leurs nombreuses associations culturelles.

Pour certaines régions de montagne, le niveau de présence (lors du recensement) y est particulièrement élevé (Tableau A en annexe), dépassant même les 50% de la population résidente. Depuis le début des années 90, ces régions ont bénéficié de nombreux programmes de développement (initiatives Leader et PIDER : programmes intégrés de développement des zones rurales) qui ont largement contribué aux investissements dans le secteur touristique (rénovation et transformation de vieilles demeures en gîtes ruraux, construction de petits hôtels) ainsi que la transformation des produits locaux traditionnels (dont le financement des coopératives de femmes etc). La zone de montagne autour du lac de Plastira à Karditsa ou encore la région de Elati – Pertouli à Trikala, pour ne citer que ces deux régions, sont assez

⁸ Un exemple caractéristique est celui présenté par D. Goussios (2006) qui concerne la région de montagne de Mouzaki, située à l'Ouest de la Thessalie dans le NOME de Karditsa. Alors que la population résidente tout au long de l'année, est de 13 400 habitants, il faut y ajouter près de 7 000 individus correspondant aux habitants par intermittence et à la population temporairement présente entre Avril et Octobre.

⁹ Cette population non résidente n'est autre que la différence entre la population de facto et la population résidente (permanente). Ce sont en général dans les villes et gros bourgs que l'on obtient des valeurs négatives pour ce ratio, reflétant le poids relatif de la population originaire d'autres territoires dans la population résidente au lieu de recensement considéré.

caractéristiques de ces nouvelles tendances que nous avons pu détecter. L'intérêt croissant pour le territoire d'origine combiné aux opportunités offertes par les diverses générations de programme de développement local

Tableau 3. Ratio d'«attache au territoire d'origine» (%)

Année	Montagne			
	Totale	Continentale	Littorale	Insulaire
1991	11	14	9	2
2001	18 (17)*	23 (21)	11 (11)	4 (4)

Source : El.Stat., Recensements de Population 1991 et 2001

(*) Ratio calculé sur la base de la population résidente de 1991, afin de corriger l'effet dû à la baisse de population intervenue entre 1991 et 2001

Il semble bien qu'il y ait un regain d'intérêt pour la montagne qui serait alors confrontée à un système de fonctionnement à deux vitesses avec une période hivernale (hormis les régions bénéficiant d'une station de sport d'hiver¹⁰) vivant au ralenti et une période estivale (pouvant aller d'Avril à Octobre) marquée par une venue non négligeable d'originaires et dans certains cas, de touristes.

La composition de l'habitat (résidence principale – résidence secondaire) ne fait que renforcer ce constat dans la mesure où la part des résidences principales diminue sensiblement au cours de la décennie 1991-2001 tandis que les résidences secondaires représentent désormais en moyenne plus de 40% de l'habitat. Il est également intéressant de noter que la part des résidences inhabitées, c'est-à-dire des résidences destinées à la location ou à la vente, est spécialement restreinte dans la montagne continentale (moins de 5%) contrairement aux autres montagnes (insulaires et littorales) où ce même pourcentage atteint en moyenne 10%. Ce résultat montre une fois de plus que les originaires des villages de montagne ne sont pas disposés en général, à se séparer de leur patrimoine et plus spécialement de la demeure familiale.

Conclusion

Sur la base des analyses précédentes, il est difficile d'envisager que l'attraction de la montagne puisse se traduire par une véritable aspiration à s'y installer définitivement, à l'exception de certains territoires bénéficiant d'une localisation avantageuse sur le littoral et à relative proximité aux grands centres urbains. Si la population résidente a pu quasiment se maintenir en montagne, cela est dû au fort mouvement d'immigration qu'a connu le pays au cours de la décennie 90. Il s'agit donc d'un processus largement différent de celui qui a pu être constaté dans d'autres pays européens et qui a été largement décrit au travers du concept de « nouveaux ruraux ».

Les évolutions économiques des dernières années et encore plus, la crise récente que traverse le pays, rendent fort plausible, pour les années à venir, un véritable tassement de l'immigration en Grèce, ce que laissent d'ailleurs suggérer les projections de population effectuées par El Stat. Ces estimations révèlent pour la plupart des Nomes (Nuts3) du pays et plus spécialement pour ceux à fort caractère montagnard, un fort ralentissement de la croissance démographique depuis 2001 dont on peut penser qu'il n'est pas le seul fait du solde naturel. Dans ces conditions et tenant compte du caractère temporaire de l'installation des immigrants dans les zones de montagne, c'est le fonctionnement même de ces économies locales qui risque d'être en partie remis en cause : l'enjeu est spécialement important pour le secteur de l'élevage, l'un des piliers de l'économie de montagne. Jusqu'à nos jours, l'élevage ovin-caprin extensif couvrant une partie essentielle de la demande nationale, reste un secteur vivant pour la montagne car d'une part le marché n'est pas saturé et d'autre part, les éleveurs parviennent à trouver la main d'œuvre adéquate. Si donc, cette main d'œuvre devient plus rare, de nombreux territoires de montagne risquent d'être confrontés à une désorganisation de cette activité fondamentale.

Cependant, l'analyse des tendances récentes met en évidence que la montagne grecque exerce néanmoins, une forme assez spécifique d'attraction s'inscrivant dans une logique dite de « consommation de l'espace » et d'élargissement de l'espace de vie ou encore pour reprendre l'expression de R. Knafou (2000) « d'éclatement spatial des espaces de vie ». Les évolutions récentes dans certains territoires de montagne font apparaître un nouveau type d'habitants partageant leur vie entre deux territoires, processus qui a été facilité par la mobilité croissante des individus mais également par l'accroissement du « temps libre ». Cette présence par intermittence, reposant en grande partie sur le maintien de liens socioculturels très denses, induit des consommations et de nouveaux besoins pour les territoires d'accueil, ce qui contribue à maintenir un certain nombre d'activités locales. Un des effets les plus visibles fut le

¹⁰ On en dénombre 24 plus ou moins grandes sur l'ensemble du territoire.

développement sans précédent du secteur du bâtiment dans de nombreux territoires de montagne. Il est clair que pour la montagne grecque, l'enjeu pour les années à venir, portera sur sa capacité à continuer de capter une part des revenus produits ailleurs, c'est-à-dire à maintenir une « économie présenteielle » pour reprendre l'expression proposée récemment par C. Terrier (2005). Il est clair que ce type de fonctionnement est très sujet aux fluctuations conjoncturelles et donc à terme, ces espaces de montagne peuvent à nouveau être fragilisés.

Cette économie présenteielle dans les montagnes grecques présente néanmoins une particularité par rapport aux modèles de référence, développés en particulier par Davezies et Terrier, car cette population présente est en grande partie, constituée par les originaires dont les liens socioculturels et la détention d'un patrimoine font que leurs déplacements réguliers entre la résidence principale et la résidence secondaire pourraient être moins pénalisés par les fluctuations conjoncturelles. Plus encore, la diaspora est source d'extraversion pour le territoire de montagne car elle peut, dans certains cas, par ses activités économiques et ses réseaux en ville (lieu de résidence permanente) jouer le rôle d'intermédiaire entre le territoire d'origine (lieu de résidence par intermittence) et le marché régional voir national et donc contribuer à surmonter les obstacles objectifs liés à la localisation défavorable de ce territoire. C'est finalement une économie relationnelle et de solidarité qui semble émerger, spécialement lorsque les acteurs et autorités locales prennent conscience de l'importance du capital social que représente cette diaspora pour leur territoire.

En définitif, l'approche en termes de population présente exige tout au moins à l'échelle locale, de concevoir les politiques de développement et d'aménagement selon une nouvelle optique, puisque le moteur de la dynamique de ces territoires passe avant tout, par la captation de revenus qui, à son tour, peut générer de nouvelles activités et donc une production de richesse. Cette captation n'est envisageable que si, en même temps, le territoire est en mesure de calibrer ses équipements et services en fonction non pas seulement de la population résidente mais bien évidemment de la population présente. Cela pose ainsi, toute la question de l'évaluation de cette population présente. Si à l'échelle d'un petit territoire, cette estimation peut être effectuée sans difficultés majeures, à l'échelle régionale, la question est plus complexe. Cette contrainte technique ne doit pas être négligée et devrait faire l'objet d'une attention toute particulière, dans la mesure où la planification et la mise en place d'un certain nombre d'infrastructures répondant aux besoins de la population à l'échelle locale, se décident bien souvent au niveau de la Région.

Bibliographie

- Camagni R., (2005), Attractivité et compétitivité : un binôme à repenser. In Territoires 2030, DATAR, mai No 1, p. 11-15.
- Colletis G., Pecqueur B., 2004, Révélation de ressources spécifiques et coordination située, *4èmes journées de proximité*, Marseille, 17 et 18 juin 2004.
- Davezies L., (2004), Développement local : le déménagement des Français, in *Futuribles*, n°295, mars, 2004, p. 43-56.
- Duquenne M.N., Kaklamani S., (2008), Le va- et- vient culturel entre le lieu de résidence et le lieu d'origine, 15e Colloque de l'AIDELF, Colloque International Démographie et Cultures, Québec, 25-29 Août, disponible à <http://www.aidelf.ined.fr/colloques/Quebec/aidelf2008/>.
- Duquenne M.N., Gaki D., (2008), La contribution de la mobilité dans les choix d'emploi et de résidence. In Minutes du Colloque de Développement du Nome de Karditsa, Eds Agence de Développement de Karditsa, (en grec)
- Goussios D., (2006), Développement rural dans la petite région rurale de Mouzaki (Grèce): du territoire identitaire au territoire-réseau. In Chassany J.-P. (ed.), Pellissier J.-P. (ed.), *Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne*. CIHEAM-IAMM, Montpellier, p. 153-167.
- Lejoux P., (2007), Les mobilités du temps libre : de nouveaux enjeux de différenciations sociales et spatiales ?", In *EspacesTemps.net*, <http://espacestems.net/document2403.html>
- Lollier J.-C., (2005), L'attractivité des territoires ruraux. In Lollier J.-C (ed), Prigent L. (ed), Thouément H., *Les nouveaux facteurs d'attractivité dans le jeu de la mondialisation*, Presses Universitaires de Rennes (PUR), p.113-130.
- Michel F., Menu F., (2004), Quelle attractivité pour le Sud-Aveyron, Ceramac, Clermont-Ferrand, p. 137-166.
- Morvan Y., (2005), Demain, l'attractivité des territoires bretons. In Lollier J.-C (ed), Prigent L. (ed), Thouément H., *Les nouveaux facteurs d'attractivité dans le jeu de la mondialisation*, Presses Universitaires de Rennes (PUR), p.51-56.
- Nifle, R. (2004), L'attractivité territoriale : quels en sont les critères et les enjeux. Le Journal Permanent de l'Humanisme Méthodologique, Rubrique 3- Territoires, 1- L'identité, <http://journal-coherences.com>
- Terrier R., (2005), Les Tourismes en France, INSEE-Références 2005.

Zaoual H., (2005), Socio économie de la proximité : du global au local. L'Harmattan, Paris, 189p.

Annexe

Tableau A. Attractivité permanente et temporaire de la montagne grecque								
Régions et Nomes	Nomes		Zone de montagne		Ratio de population présente le jour du recensement			Part des résidences secondaires (2001)
	1961-1991	1991-2001	1961-1991	1991-2001	1991	2001	2001*	
Grèce	6,5	6,8	-13,3	-4,9	11,5	18,4	17,5	40
Attiki	18,8	8,0	-3,5	-4,1	29,5	27,1	26,0	65
Macédoine de l'Est et Thrace								
Drama	-8,0	7,2	-24,4	-3,3	8,2	13,8	13,3	21
Evros	-2,9	3,3	-11,3	-12,4	1,2	0,3	0,2	40
Kavala	-1,6	5,2	-13,9	2,2	5,9	5,7	5,8	34
Xanthi	1,0	11,1	-5,4	0,4	-0,9	-0,8	-0,8	14
Rodopi	-1,6	6,7	-10,9	-9,0	-0,5	-0,8	-0,7	7
Macédoine Centrale								
Imathia	6,4	3,2	3,1	-2,4	5,0	3,0	3,0	19
Thessaloniki	19,4	11,1	-4,2	10,8	2,9	5,8	6,4	26
Kilkis	-9,7	13,3	-22,4	3,1	13,2	6,2	6,4	24
Pella	0,9	5,2	-4,6	1,8	3,8	3,4	3,5	14
Pieria	4,8	10,8	-7,7	1,0	7,3	10,8	10,9	30
Serres	-9,6	4,6	-22,2	9,2	9,9	7,4	8,1	25
Chalkidiki	2,5	12,6	-2,7	-1,4	6,1	7,7	7,5	22
Macédoine de l'Ouest								
Grevena	-8,8	-0,7	-15,7	-11,0	36,1	54,0	48,4	56
Kastoria	3,1	0,8	-15,9	-3,9	13,9	9,1	8,8	28
Kozani	0,1	2,6	-10,4	-10,9	7,6	10,1	9,0	27
Florina	-9,7	3,3	-22,2	-1,7	5,9	8,9	8,7	22
Epire								
Arta	-3,6	-2,6	-16,6	-13,4	20,0	38,0	33,2	43
Thesprotia	-7,4	4,3	-15,6	-5,2	16,0	13,6	12,9	31
Ioannina	-0,6	5,3	-19,9	-5,9	21,2	30,4	28,7	43
Preveza	-2,1	1,9	-13,3	-4,8	7,5	10,1	9,6	28
Thessalie								
Karditsa	-7,0	-2,4	-25,2	-13,3	25,3	68,7	60,1	49
Larissa	5,3	3,8	-11,6	-14,4	9,2	10,5	9,1	42
Magnisia	6,0	4,4	-5,8	-4,4	9,6	12,2	11,6	45
Trikala	-4,8	-3,9	-17,2	-30,9	12,7	42,7	31,2	55
Iles Ioniennes								
Zakynthos	-2,9	17,8	-14,6	24,2	-2,7	-2,1	-2,7	54
Kerkyra	0,5	7,1						
Kefallinia	-11,0	15,6	-16,1	7,8	1,5	9,7	10,5	45
Lefkada	-12,2	4,4	-19,4	-5,2	2,6	7,3	6,9	42
Grèce de l'ouest								
Etolia et Akarnania	-2,0	-2,2	-16,0	-13,2	11,9	19,9	17,4	40
Achaia	7,1	7,2	-14,3	-1,6	13,0	22,5	22,2	47
Ilia	-2,5	5,2	-14,7	-2,3	8,1	17,0	16,6	32
Grèce Centrale								
Viotia	5,2	-1,2	5,8	-9,6	12,6	20,4	18,5	31
Evia	5,3	2,5	-10,3	-6,4	6,8	12,9	12,1	39
Evrytania	-19,2	-4,4	-19,2	-4,4	19,2	64,2	61,5	49
Fthiotida	0,4	3,7	-14,9	0,1	19,0	30,9	30,9	40
Fokida	-8,7	3,0	-19,8	0,2	42,7	63,5	63,7	52

Régions et Nomes	Nome		Zone de montagne		Ratio de population présente le jour du recensement			Part des résidences secondaires (2001)
	1961-1991	1991-2001	1961-1991	1991-2001	1991	2001	2001*	
Péloponnèse								
Argolida	1,7	7,8	-9,6	-3,6	4,5	5,0	4,8	25
Arkadia	-11,3	-4,9	-20,4	-17,8	23,4	36,8	30,8	52
Korinthia	5,4	9,0	-7,5	5,1	21,0	16,7	17,6	51
Lakonia	-9,0	2,5	-18,7	-9,5	15,5	31,3	28,5	53
Messinia	-9,2	3,7	-20,5	-9,6	19,8	33,3	30,3	45
Mer Egée du Nord								
Lesvos	-9,2	2,0	-14,0	-7,5	0,5	2,8	2,6	37
Samos	-6,7	3,1	-10,3	0,8	-1,4	0,1	0,1	43
Chios	-5,5	0,8	-22,5	0,5	34,1	40,2	40,5	60
Mer Egée du Sud								
Dodecannèse	9,2	15,4	-4,5	4,9	1,5	2,6	2,7	31
Kyklades	-2,3	16,5	-13,3	2,9	2,1	7,9	8,1	52
Crète								
Iraklio	8,1	9,4	-6,1	2,9	4,6	5,3	5,5	32
Lassithi	-1,7	7,5	-11,5	-6,4	4,6	4,1	3,8	41
Rethymni	-0,5	13,7	-9,7	1,3	6,8	12,2	12,4	32
Chania	0,2	11,9	-15,1	-0,9	6,7	10,0	9,9	34